

NUIT DE L'OBSCURITÉ

SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

www.ascen.be/no/



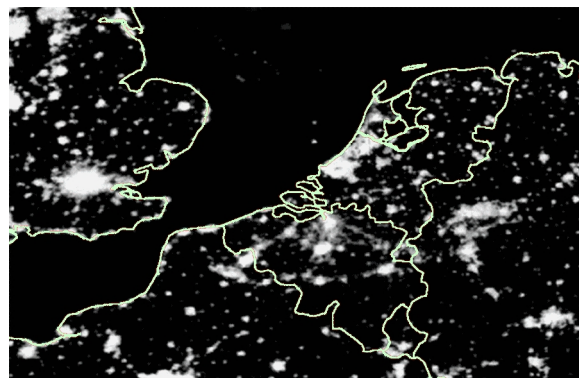
Quand on parle de pollution, on pense immédiatement aux déchets, à la pollution de l'air ou de l'eau, voire à la pollution sonore. Par contre il existe une forme de pollution beaucoup moins connue, qui a pourtant des impacts non négligeables sur l'environnement et qui **augmente de 5 à 10% chaque année** : la « **pollution lumineuse** ».

Issue de l'éclairage public, commercial, industriel et résidentiel, une quantité importante de lumière est diffusée dans l'atmosphère, produisant des halos orangés au-dessus des routes et des agglomérations, mais aussi de l'éblouissement et de la lumière intrusive.

La pollution lumineuse gêne fortement les astronomes dans leurs observations du ciel nocturne. **La Voie Lactée est ainsi devenue invisible** pour la majorité des Belges.

Mais ce n'est pas le seul aspect négatif car ces nuisances lumineuses ont aussi des impacts sur les milieux naturels en affectant la faune et la flore. La lumière artificielle perturbe les écosystèmes, soit en piégeant les espèces animales qui sont attirées vers les sources lumineuses, comme les papillons nocturnes, soit en gênant le développement des espèces qui fuient la lumière. La migration de certains oiseaux est également affectée puisqu'ils se guident sur les étoiles.

En Belgique, il existe de nombreuses espèces animales qui vivent la nuit : les chauves-souris, les sangliers, les cerfs, les la-



pins, les hérissons, les grenouilles... La liste est longue et il faut prendre conscience qu'entendre chanter un merle en pleine nuit près d'un réverbère n'est pas très naturel.

Les éclairages mal conçus ou trop puissants sont la source d'un gaspillage important d'énergie : **30 à 50% du flux lumineux est dirigé vers le ciel** et le plus souvent toute la nuit, même là où ce n'est guère nécessaire.

Il existe pourtant des solutions techniques qui pourraient réduire ce gaspillage de lumière. Celles-ci nous permettraient non seulement de mieux voir le ciel la nuit, mais aussi de **consommer moins d'électricité** et donc de produire moins de CO₂ et ainsi de ne pas contribuer au réchauffement climatique.

Bien sûr, il faut que les gens voient clair, mais quand on regarde ce qui se passe dans nos villes et nos villages, l'éclairage extérieur pourrait être largement réduit sans pour autant porter atteinte à notre sécurité.

Face à cette situation, la « **Nuit de l'Obscurité** » essaie, à travers diverses activités, d'informer le public et les responsables politiques de l'intérêt à éclairer de façon plus raisonnée et plus raisonnable.

Depuis 19 ans déjà, nous organisons cet événement dans les trois régions du pays.



Association pour la
Sauvegarde du Ciel et de
l'Environnement Nocturnes
(ASCEN) ASBL
info@ascen.be
www.ascen.be

Numéro d'entreprise 0809.876.952
Compte BNP-Paribas-Fortis
BE06 0015 74564 422
RPM Tribunal de l'Entreprise de
Liège

